

Plan pluriannuel d'amélioration de l'accessibilité numérique (2026 à 2028)

1. Introduction

Ce plan sur trois ans décrit la stratégie et les actions correctives destinées à amener le site Viapresse.com vers une meilleure conformité au RGAA 4.1.2. Il s'appuie sur l'audit de conformité réalisé par Avencod et répond à l'obligation réglementaire de publier un schéma pluriannuel.

Le taux de conformité initial étant de 33,75 %, ce plan privilégie une montée en charge progressive, en traitant d'abord les contenus éditoriaux et les corrections techniques simples, avant d'aborder les refontes structurelles et interactives complexes.

1.1 Objectifs

- Année 1 (2026) : Traiter les non-conformités éditoriales et les correctifs techniques rapides ("Quick Wins"). Viser 50 % de conformité.
- Année 2 (2027) : Mise en conformité du design (couleurs, contrastes) et de la structure HTML. Viser 70 % de conformité.
- Année 3 (2028) : Correction des scripts complexes, formulaires avancés et multimédia. Viser la conformité maximale.

1.2 Méthodologie de priorisation

Les critères ont été classés selon trois axes : complexité de mise en œuvre, dépendances techniques, et valeur ajoutée pour les utilisateurs. Les « quick wins » nécessitant surtout des mises à jour de contenu ou de configuration sont traités en priorité.

2. Phase 1 : Année 2026 – Contenus et Correctifs Prioritaires

Cette phase se concentre sur les éléments que l'équipe éditoriale peut corriger et sur les modifications techniques légères ne nécessitant pas de refonte majeure du code.

Images et Cadres

Critère 1.1, 1.2, 1.3 : Ajout d'alternatives textuelles pertinentes sur les images porteuses d'information et masquage des images décoratives (attributs vides) pour les technologies d'assistance.

Critère 2.1 : Ajout de titres pertinents sur les cadres (iFrames) manquants (Pages 1 et 18).

Liens et Navigation de base

Critère 6.1 & 6.2 : Clarification des intitulés de liens (remplacer "cliquez ici" par des contextes explicites) et ajout d'intitulés sur les liens vides.

Critère 8.6 : Réécriture des titres de pages pour qu'ils soient explicites et uniques sur chaque page concernée.

Éléments obligatoires simples

Critère 8.7 : Signalement des changements de langue dans le code source pour les textes en langue étrangère.

Formulaires (Niveau 1)

Critère 11.1 & 11.2 : Ajout ou correction des étiquettes (labels) sur les champs de formulaires standards pour qu'ils soient liés correctement.

Objectif fin 2026 : Passage de 33,75 % à 50 % de conformité.

3. Phase 2 : Année 2027 – Structure, Design et Affichage

Cette phase nécessite l'intervention des développeurs front-end et des designers pour corriger la structure du code HTML et les feuilles de style (CSS).

Contrastes et Apparence

Critère 3.2 & 3.3 : Ajustement des palettes de couleurs pour garantir un contraste suffisant entre le texte/graphiques et l'arrière-plan sur l'ensemble du site.

Critère 10.4 & 10.12 : Assurance que le texte reste lisible lors d'un zoom à 200 % et lors de l'espacement du texte, sans perte d'information (Correctif bulle bons d'achat, etc.).

Critère 10.7 : Amélioration de la visibilité de la prise de focus (navigation clavier) sur tous les éléments interactifs.

Structuration de l'information

Critère 9.1, 9.2, 9.3 : Refonte de la structure HTML pour utiliser correctement les balises de titres (H1-H6), les balises de structure (header, main, footer) et les listes.

Critère 10.1 & 10.2 : Séparation stricte du contenu et de la présentation (suppression des attributs de présentation dans le HTML).

Navigation avancée

Critère 12.6 & 12.8 : Correction de l'ordre de tabulation pour qu'il soit cohérent et facilitation de l'accès aux zones de contenu principal.

Objectif fin 2027 : Passage de 50 % à 70 % de conformité.

4. Phase 3 : Année 2028 – Interactivité Complexe et Multimédia

Cette dernière phase traite les sujets les plus techniques nécessitant souvent une modification profonde des scripts JavaScript ou des composants tiers.

Multimédia et Scripts

Critère 4.1, 4.11, 4.13 : Ajout de transcriptions pour les fichiers audio, mécanismes de contrôle au clavier et compatibilité avec les technologies d'assistance pour les lecteurs médias (Page 8).

Critère 13.8 : Mise en place d'un bouton de contrôle (pause/lecture) pour le carrousel en mouvement (Page 20).

Critère 7.1, 7.3, 7.4, 7.5 : Correction de la compatibilité des scripts (menus déroulants, modales, messages de statut panier) avec les lecteurs d'écran et gestion du focus clavier.

Tableaux et Documents

Critère 5.x : Correction de la structure des tableaux de données et de présentation (attributs role, association entêtes/cellules).

Critère 13.3 : Mise en accessibilité des documents bureautiques (PDF) essentiels, notamment le formulaire de rétractation.

Formulaires (Niveau 2)

Critère 11.10, 11.11, 11.13 : Implémentation de la gestion des erreurs de saisie, des suggestions de correction et de l'attribut autocomplete pour le remplissage automatique.

Objectif fin 2028 : Tendre vers la conformité totale (ou niveau maximal atteignable techniquement).

5. Suivi et évaluation

Un point d'avancement annuel sera organisé avec les parties prenantes. Les résultats seront publiés dans la déclaration d'accessibilité mise à jour chaque année.

Date de publication : 18 janvier 2026

Dernière mise à jour : 18 janvier 2026